

Les sciences sociales au prisme du religieux

Jean-Philippe Bras

L'actualité politique des années 1970-1980 a radicalement changé la place du religieux dans l'espace public. Sur le plan scientifique, longtemps laissées aux historiens et aux anthropologues, les religions ont alors été investies par des disciplines directement aux prises avec le présent (science politique, sociologie, droit). Jean-Philippe Bras, directeur de l'IRMC de 1997 à 2003, revient sur les adaptations et les enjeux de cette « bifurcation » au sein de la communauté scientifique de l'IRMC.

The political events of the 1970s and 1980s radically changed the place of religion in the public sphere. From a scientific point of view, religions had long been the domain of historians and anthropologists, whereas now disciplines such as political science, sociology and law have taken up the subject. Jean-Philippe Bras, head of the IRMC from 1997 to 2003, looks back at the adaptations and challenges of this "bifurcation" within the IRMC's scientific community.

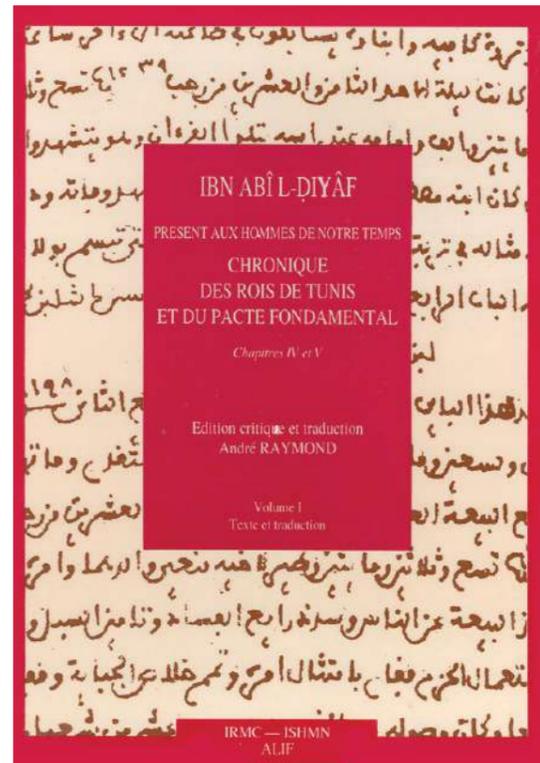
لقد غيرت الأحداث السياسية في السبعينيات والثمانينيات بشكل جذري مكانة الدين في الفضاء العام. فمن وجهة نظر علمية، كانت الأديان لفترة طويلة حكراً على المؤرخين وعلماء الأنثروبولوجيا، لكنها أصبحت الآن موضع دراسة من قبل التخصصات المعنية مباشرة بالحاضر (العلوم السياسية وعلم الاجتماع والقانون). يناقش جان فيليب براي، مدير المعهد البحوث المغاربية المعاصرة من عام 1997 إلى عام 2003، يعود إلى التكيفات والتحديات التي واجهت هذا "التشعب" داخل المجتمع العلمي لمعهد البحوث المغاربية المعاصرة.

La révolution islamique iranienne de 1979 a été l'amorce d'une spectaculaire politisation du religieux dans le monde arabo-musulman, l'islam devenant un marqueur principal du champ politique, autour duquel s'ordonnent dorénavant les forces politiques en présence sur le registre de la confrontation. Les années 1980 voient dans la plupart des États de la région la montée en puissance de mouvements et d'organisations islamiques-islamistes mettant en question et en péril les pouvoirs en place, qui vont y répondre par la voie de la répression mais aussi en se plaçant de manière concurrente et progressive dans le même répertoire du religieux, par des politiques d'islamisation de l'État et du droit, et *in fine* de la société. En contrôlant strictement et en monopolisant le champ du religieux, les États se sont employés à couper littéralement l'herbe sous le pied de ces nouveaux entrants dans l'arène politique, avec plus ou moins de succès.

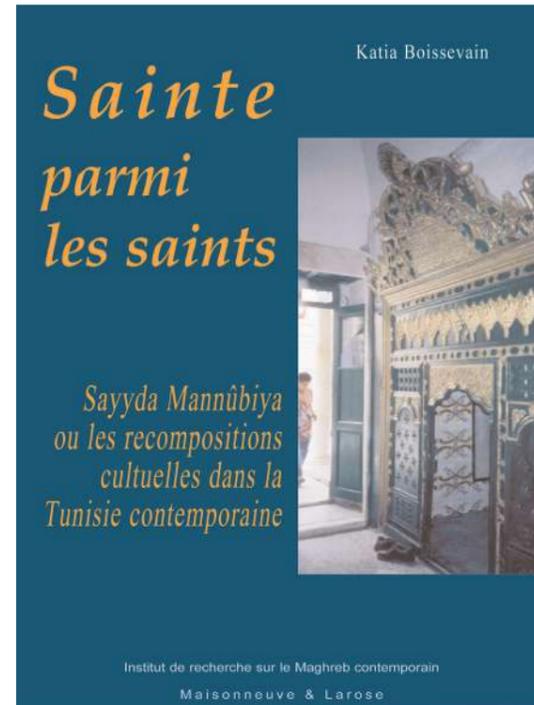
Ce changement de paradigme des registres de légitimation de l'action politique au détriment du nationalisme arabe et des idéologies à orientation socialiste ou tiers-mondiste a eu des conséquences considérables sur la manière dont les sciences sociales se devaient dorénavant d'aborder l'aire arabo-musulmane, dans une forme de redéploiement actant ce « retour » au religieux.

La bifurcation était déroutante par rapport aux voies supposées de la modernité qui avaient encore pleinement cours dans les années 1970,

Chronique des rois de Tunis et du pacte fondamental (1994, Tunis, IRMC-Alif-Éditions de la Méditerranée), l'une des premières publications de l'IRMC sur le thème religieux. © AP



passant par la sécularisation et la mise à distance, sinon le retrait, du religieux. Les grilles de lecture développementalistes du passé perdaient de leur pertinence si l'on voulait s'attacher à saisir le Maghreb contemporain à travers la loupe des sciences sociales, ce qui était l'objet de l'IRMC. Et l'institut, créé en 1992, a très vite fonctionné comme une caisse de résonance de ces mutations, avec la montée en puissance de programmes et d'activités scientifiques se rattachant de diverses manières à l'étude du religieux.



Sainte parmi les saints. Sayyda Mannūbiya ou les recompositions culturelles dans la Tunisie contemporaine, de K. Boissevain (2005), en accès freemium sur OpenEdition.

Cette résurgence du religieux a d'abord eu des conséquences sur l'ordonnement des disciplines qui l'étudient. Objet du passé, il était le terrain de jeu des historiens et des anthropologues qui faisaient office de conservation. Objet massif du présent, prenant une densité politique nouvelle, il est devenu celui des politologues, des sociologues et des juristes. D'autres conséquences avaient trait aux modalités de conduite des recherches. Traiter du religieux dans des études de sciences sociales supposait une pré-connaissance des corpus mobilisés par les acteurs, et donc un bagage islamologique doublé de compétences linguistiques (islam et langue arabe), ce qui soulevait la question du mode de formation des chercheurs travaillant sur les terrains maghrébins. Par ailleurs, la très forte densité

politique dont était dorénavant doté l'islam comme objet scientifique induisait des contraintes dans la manière de conduire la recherche, notamment dans le cadre de l'IRMC, dont la création et la continuité reposaient sur des coopérations interétatiques. De manière significative, sous le régime autoritaire du président Ben Ali, l'institut n'a guère développé de programmes ou de travaux de terrain sur l'islamisme politique, sujet trop sensible au regard des enjeux politiques du moment. Ce qui ne signifiait nullement que les chercheurs de l'IRMC se désintéressaient de la question, alimentant de leurs pertinentes analyses des publications comme *l'Annuaire de l'Afrique du Nord* puis *L'Année du Maghreb* à partir de 2003¹.

Il existait d'autres manières d'examiner le cœur du débat politique autour du statut de l'islam dans les sociétés maghrébines contemporaines, en se saisissant de questionnements adjacents, comme celui du rapport entre islam et modernité, qui a été constamment activé par les acteurs du politique de tous bords, dans des jeux de légitimation et de délégitimation. À cet égard, l'IRMC a pu être un lieu d'observation de la réactivation de l'héritage du réformisme tunisien² par l'ensemble des parties au jeu politique, mais selon des modalités bien sûr différentes. Dans le champ scientifique, un regain d'activité et de visibilité d'une islamologie se rattachant à cette tradition réformatrice était porté par des auteurs comme Abdelmajid Charfi qui fut longtemps membre du comité de suivi de l'IRMC pour la partie tunisienne, ou Hichem Djaït, auteur de *La Grande Discorde*³, qui donna des conférences remarquées à l'institut et participa notamment à une publication collective⁴. Au Maroc, Abdou Filali Ansary, à la tête de la *Fondation du roi Abdul-Aziz Al Saoud pour les*

1. Vincent Geisser et Éric Gobe, deux chercheurs en poste à l'IRMC à l'époque, ont excellemment tenu la chronique « Tunisie » de *l'Annuaire de l'Afrique du Nord* puis de *L'Année du Maghreb*, détaillant les interactions entre le renforcement de l'autoritarisme et la montée de l'islamisme politique. Voir par exemple GEISSER Vincent, GOBE Éric, 2004, « Tunisie : consolidation autoritaire et processus électoraux », *L'Année du Maghreb*, n° 1 (dossier : « L'espace euro-maghrébin »), 323-360 ; voir plus largement l'ensemble des dossiers coordonnés par Éric Gobe : « Justice, politique et société » (2007, n° 3) ; « La fabrique de la mémoire » (2008, n° 4), « S'opposer au Maghreb » (2009, n° 5) ; « Sahara en mouvement : protestations sociales et "révolutions". Le Maghreb à la croisée des chemins » (2011, n° 7) ; « Un printemps arabe ? » (2012, n° 8).

2. L'une des premières publications de l'IRMC fut consacrée en 1994 à une édition critique et une traduction par André Raymond de la *Chronique des rois de Tunis et du pacte fondamental* d'Ibn Abi Dhiyaf (1994, Tunis, Alif-Éditions de la Méditerranée), l'une des grandes figures du réformisme musulman en Tunisie. L'ouvrage est consultable à la [bibliothèque de l'IRMC](#).

3. DJAÏT Hichem, 1989, *La Grande Discorde. Religion et politique dans l'islam des origines*, Paris, Gallimard ; voir également le [compte rendu de l'ouvrage](#) par Khaled Kchir paru en 1990 dans *Correspondances*, n° 18, avril, 3-4.

4. DJAÏT Hichem, 2005, « Écrire la vie de Muhammad. L'historien face à la Tradition », in K. Bendana, K. Boissevain, D. Cavallo (dir.), *Biographies et récits de vie*, Paris-Tunis, IRMC-Servedit, 21-31.

études islamiques et les sciences humaines⁵, menait un combat de même nature de dynamisation de la recherche scientifique, dans un contexte d'interpellation et d'usage politique du corpus religieux, entre bon et mauvais islam, islam modéré et islam radical, islam moderniste, traditionaliste et fondamentaliste, islam du pouvoir et islam de subversion, islam national et transnational, etc.

Dans le champ des études juridiques, le même constat pouvait être dressé d'un retour vers l'examen critique du droit islamique au regard des programmes politiques d'établissement de la charia portés par les tenants de l'islamisme politique. Aussi, des figures prestigieuses de l'Université tunisienne à orientation résolument séculière, et proches de l'IRMC, comme Mohamed Charfi, qui contribua à la création de l'institut, ou Yadh Ben Achour, membre du comité de suivi sur un long mandat, s'attachèrent à analyser par une série d'ouvrages publiés à partir des années 1990 les rapports entre droit et islam face aux défis de la modernité⁶. Un autre champ de bataille eut le même effet de ramener les juristes vers le droit islamique dans leurs argumentaires, celui de la lutte pour l'égalité hommes-femmes et des acquis du code du statut personnel. Monia Ben Jemia et Sana Ben Achour, dans le cadre de programmes à l'IRMC, ont été parmi les principaux acteurs de cette évolution.

Dans le même esprit, à mon initiative, un groupe de recherche informel fut constitué à l'IRMC, réunissant des historiens comme Sami Bargaoui⁷, Leïla Blili, ainsi que des juristes historiens comme Nada Auzary-Schmaltz et Sana Ben Achour, autour des processus d'historicisation du droit islamique et des difficultés auxquelles ils étaient confrontés au regard de l'intangibilité proclamée d'un corpus juridique à fondement divin. L'ouvrage

collectif dirigé par Mohamed Kerrou **Public et privé en Islam**, publié par l'IRMC chez Maisonneuve & Larose en 2002, qui faisait suite au programme de recherche conduit par ce dernier entre 1997 et 1999 (« **Sécularisation et mutations culturelles au Maghreb et au Machrek** »⁸), illustre bien cette ambiance scientifique marquée par un retour du religieux qui n'épargnait nullement l'IRMC (voir *supra*, 10-13). L'ouvrage interrogeait les réagencements en cours des espaces publics et privés, sous le référent islamique, dans une approche multidisciplinaire (droit, histoire, anthropologie, politologie, sociologie, études urbaines).

Les travaux scientifiques, notamment anthropologiques et historiques, qui approchaient l'islam sur la longue durée de ses pratiques traditionnelles et populaires, n'ont pas plus échappé à des reconsidérations liées à des enjeux politiques contemporains. C'est d'abord le statut de ces pratiques qui a connu de profondes mutations. Liées aux traditions, et à l'État colonial par la compromission des élites religieuses, elles payèrent le tribut des politiques de modernisation conduites par les États nouvellement indépendants. Il s'agissait donc de saisir des objets de recherche menacés de disparition.

Mais la donne change à partir des années 1990, quand les pouvoirs en place décident de contribuer à la réactivation des pratiques religieuses traditionnelles, devenant un rempart, une affirmation d'un islam national, face aux oppositions islamistes, Frères musulmans et plus encore salafistes, elles-mêmes résolument hostiles à l'islam confrérique.

De ces enjeux politiques a découlé un regain d'intérêt pour l'étude des pratiques religieuses

traditionnelles, dont l'IRMC n'est pas resté à l'écart. Mais ce n'est pas la seule raison justifiant un tel renouvellement des travaux scientifiques dans ce champ d'études. En effet, comme l'ont montré de nombreux travaux⁹, dont tout particulièrement ceux de Katia Boissevain dans le cadre de sa **thèse conduite à l'IRMC sur le culte de Sayyda Mannûbiya**¹⁰, cet islam d'en bas, assigné au passé, au populaire et aux campagnes, connaissait des déclinaisons nouvelles, des revitalisations qui s'inscrivaient et devaient être comprises dans des échelles qui ne se limitaient ni au local, ni au national, pas plus qu'à l'islam.

Ces nouveaux linéaments de la recherche sur le religieux ont été particulièrement mis en évidence lors des journées d'études organisées conjointement par l'IRMC et l'Association d'Anthropologie de la Méditerranée à Tunis, les 1^{er} et 2 novembre 2002, sur le thème « Le religieux en Méditerranée. Théorie et terrains anthropologiques », sous la coordination de Mohamed Kerrou et Dionigi Albera. Dans son introduction, Jack Goody fit une présentation particulièrement stimulante des pratiques iconoclastes et de leur caractère trans-religieux¹¹. D'autres contributions examinèrent les processus de déterritorialisation des références religieuses, les enjeux autour des lieux de culte, et les mobilités confessionnelles.

L'IRMC, dans les années 1990-2000, a été saisi par le religieux et a pu apporter sa contribution au renouveau des études sur ce champ scientifique.

9. On citera également, dans cette mouvance du renouveau des études sur le religieux, Hassan Elboudrari, en délégation à l'IRMC dans le cadre d'un accord avec l'École des Hautes études en sciences sociales (EHESS), qui a tenu à partir de 1997 un séminaire sur « Le corps, lieu et enjeu de l'expérience religieuse en Islam ». Il publie l'année suivante une synthèse de ses travaux : voir ELBOUDRARI Hassan, 1998, « De la magie en Islam : entre liceité et illicéité. Paradoxes et ambivalences », *Correspondances*, n° 49, février, 10-15.

10. BOISSEVAIN Katia, 2005, *Sainte parmi les saints. Sayyda Mannûbiya ou les recompositions culturelles dans la Tunisie contemporaine*, Paris-Tunis, IRMC-Maisonneuve & Larose. Voir également le séminaire coordonné par Katia Boissevain intitulé « Représentations religieuses et pratiques des territoires », et le compte rendu dans *Correspondances*, 2003, n° 74, mars-mai, consultable à la bibliothèque de l'IRMC.

11. Lors de cette présentation, Jack Goody a exposé les thèses développées dans son ouvrage *Representations and contradictions*, publié en 1997 et traduit en français aux éditions La Découverte en 2006 sous le titre *La peur des représentations. L'ambivalence à l'égard des images, du théâtre, de la fiction, des reliques et de la sexualité*.

